

## QU'EST-CE QUI NE VA PAS A L'AUBAREDE ?

### Les causes :

- Des erreurs regrettables d'un lotisseur défaillant, insolvable et disparu.
- Des insuffisances administratives dans le contrôle des travaux.
- L'inexistence d'une autorité responsable capable de réagir efficacement.

### Les conséquences :

- L'état lamentable de la voirie !
- L'inexistence du réseau d'eaux pluviales !
- L'insuffisance du réseau de distribution d'eau potable !
- La suspension des permis de construire !

### Les erreurs :

Depuis 6 ans, seul le problème de l'eau a été partiellement résolu grâce à l'action des Associations. Par contre, en six ans, tous les autres problèmes sont restés au point mort, pourquoi ?

Pourquoi l'Association des Privés d'eau, qui a prétendu prendre en mains les destinées du Lotissement, a-t-elle échoué ? A cause de l'entêtement et du manque de sens des réalités de ses dirigeants. Plusieurs membres du Bureau de cette Association ont d'ailleurs été amenés à démissionner pour manifester leur désaccord. Pendant six ans vous avez été entraînés dans d'interminables et coûteux procès, à l'encontre de l'Administration, devant les Tribunaux de droit commun, la Cour d'Appel d'Aix, le Tribunal Administratif de Nice et même le Conseil d'Etat à Paris. Pendant six ans, on vous a bercés d'illusions en répétant dans des simulacres de réunion, où l'on n'admettait aucune contradiction, que l'Administration s'inclinerait, nous reconnaîtrait "lotissement défectueux" et paierait en totalité les frais de remise en état !..... qu'il ne fallait pas reconnaître l'autorité du Syndic judiciaire (pourtant chargé de créer l'Association syndicale), qu'il ne fallait rien payer ! .....

En définitive, qui a fait les frais de ces six années perdues ? Vous ! qui a payé les millions d'anciens francs d'honoraires d'Avoués, d'Avocats et de Conseillers Juridiques ? Vous ! Et pour quel résultat ?

- L'état du Lotissement s'est un peu plus aggravé,
- Le coût de la remise en état a presque doublé,
- Les rapports du Lotissement avec l'Administration se sont tendus, (ex. permis de construire suspendus !),
- Et vous vivez toujours avec les mêmes problèmes.

Voilà où mène l'action autoritaire, maladroite et bornée de personnes refusant le dialogue, les conseils et les appuis désintéressés !

.../  
La solution :

Si vous voulez que cela cesse, si vous désirez vraiment revaloriser votre Lotissement, donc votre patrimoine, il faut tracer un trait sur un passé qui ne vous a rigoureusement rien apporté, et vous tourner résolument vers une gestion efficace de vos intérêts. Profitons tous ensemble des bonnes dispositions du nouveau Sous-Préfet à notre égard pour hâter la formation de cette "Association Syndicale autorisée", sans laquelle on ne peut rien entreprendre de constructif, et qui enfin, pourra parler et agir au nom de tous les co-lotis de l'Aubarède. Prenez vos responsabilités, assistez personnellement aux prochaines Assemblées ; et, en cas d'impossibilité majeure, ne donnez vos pouvoirs qu'à un mandataire de votre choix, sans vous laisser influencer par un "porte-à-porte" intéressé. Et quand vous serez amenés à élire votre Conseil Syndical, votez en pleine connaissance de cause en mesurant l'importance de vos décisions et en vous souvenant du temps perdu.

N O T A /

Les soussignés n'ont d'autre ambition que celle de vous informer objectivement et de normaliser une situation qui n'a que trop duré. Après le bilan largement négatif de ces six dernières années, c'est A VOUS DE JUGER !

MM. ABADE J.	MM. JOLIS
AIGLUN	LEBON
AUNE	LEBRUN
BOURDIER	LOUBET
CHALLENGE	MAZET VIGOUROUX
CORDI	MAZIERS
COUDOT	MAZZACAVALLLO
CLAVERIE	MICHELIS
DELOBEL	NUCCI
DELPierre	PISELLO Roland
DEVILLE	PISELLO Guy
ESCANDE	RAMINEZ
FAYET	RAYNAUD
GARCIA	SANTONI
GROSIER	STOESSEL
HURISSEL	VUOLO
WEIL Pierre	ZOI